

Marche à suivre à l'attention des personnes ayant suivi les sciences de l'éducation à l'Université de Genève

Par souci d'égalité de traitement entre les étudiants·e·s, la Direction de la formation a validé une reconnaissance standard d'un certain nombre de modules HEP pour les demandes de Validation des acquis de formation formels (VAFF) des étudiant·e·s ayant suivi des études en Sciences de l'éducation de l'Université de Genève (BSEP).

Si vous êtes concerné·e·s par l'un des deux cas de figure suivants, vous n'avez pas besoin de soumettre une demande détaillée, mais uniquement vos relevés de notes :

1) Pour les étudiants ayant terminé et validé l'entier du cycle 1 du BSEP (60 ECTS) :

Reconnaissance automatique des modules suivants :

BP13ENS, BP13DEV, BP23REC, BP23ENS et BP33PSI (15 ECTS)

2) Pour les étudiants ayant terminé et validé l'entier du cycle 2 du BSEP (120 ECTS) :

Reconnaissance automatique des modules suivants :

BP13ENS, BP13DEV, BP13RCE, BP13FRA, BP23ENS, BP23REC, BP33PSI, BP33PIG et BP53MAT (33 ECTS)

Si vous n'êtes pas sûr·e d'avoir l'entier des crédits pour accéder à la reconnaissance automatique, vous devez remplir l'entier du formulaire avec tous les modules que vous avez suivis.